



www.sedlj.ca

Le Synergique

Vos nouvelles syndicales

Mat de la présidente

Volume 20 # 5

Le 20 janvier 2022

Plus de 30 ans de carrière comme enseignante et je ne me souviens pas d'avoir vécu un mois de janvier aussi houleux : modification de la date de remise des bulletins, mille et une modifications des consignes sanitaires, conditions de retour en classe inquiétantes et incohérentes, et j'en passe. Comme l'exprimait notre présidente de fédération (FSE-CSQ), Josée Scalabrini dans un communiqué du 17 janvier 2022 : « Alors que nous souhaitons un retour en classe et avons besoin de mesures rassurantes, cet arrêté insensé et incohérent vient déstabiliser le milieu, faisant fi des recommandations que nous avons faites la semaine dernière pour un retour sécuritaire. Est-ce que les écoles et les centres sont encore des lieux stables propices à l'apprentissage, comme les enseignants le veulent, ou est-ce qu'ils sont devenus des locaux supervisés permettant de l'occupationnel? »

Effectivement, alors que le ministre Roberge annonçait la rentrée scolaire en présence des élèves le 17 janvier, il donnait aux centres de services des lignes directrices afin de mettre en place un plan de contingence visant à assurer aux élèves des services éducatifs en présence. Nous avons eu une rencontre afin de nous présenter le cadre du plan de contingence du CSS De La Jonquière; la version officielle nous parviendra dans les prochains jours. Ce cadre vise à donner des balises pour que le plan se déploie selon la réalité des milieux. C'est pourquoi les membres des comités de gestion participative devraient être consultés dans les prochains jours sur les modalités de déploiement du plan de contingence de leur milieu.

En terminant, je tiens à vous assurer de notre soutien et de notre souci constant de faire respecter vos droits. Il appartient à l'employeur de vous informer des consignes et nous tentons de restreindre nos envois de courriel pour ne pas « surcharger » votre boîte de courriel. Nous sommes en communication constante avec vos délégués syndicaux qui reçoivent l'information que nous recevons rapidement. Prenez soin de vous et des vôtres et à bientôt!

*** NOUVELLE DE DERNIÈRE HEURE ***

Lundi le 14 janvier, nous avons demandé au Service des ressources humaines de modifier la note de service du 14 janvier 2022 en lien avec la rémunération durant la période d'isolement COVID-19; dans cette note de service, la rémunération diffère selon que l'employé inapte au travail est vacciné ou non, alors que dans la mise à jour des consignes applicables en milieu scolaire en contexte de COVID du 16 janvier 2022, les congés de maladie s'appliquent pour tous les employés inaptes au travail, vacciné ou non. Le Service des ressources humaines est en attente de précisions avant de donner suite à notre demande; nous en assurerons le suivi.

Dépassement d'élèves Versement des sommes dues

Les formulaires pour dépassement d'élèves et le document explicatif ont été transmis par le Centre de services scolaire dans tous les établissements du primaire et du secondaire dans la semaine **du 4 janvier 2022**. Tous ces documents devaient donc être vérifiés et retournés **rapidement** par le personnel enseignant concerné. Cette opération de vérification devrait permettre de verser correctement les sommes dues **sur la paye du 20 janvier 2022**. Si vous n'avez pas reçu le formulaire et que vous croyez être en dépassement d'élèves, **le signaler à la direction de l'établissement** dans les plus brefs délais.



Le REER + le Fonds, c'est 30 %* d'économies d'impôt de plus qu'un REER ordinaire, rien de moins !

Il est possible de cotiser au Fonds FTQ uniquement par retenue sur le salaire. En ce sens, vous êtes invités à découvrir le site fondsftq.com, onglet « Particuliers » si vous souhaitez intégrer une habitude d'épargne à votre quotidien.

Si vous avez des questions, vous pouvez contacter Mme Chantale Dionne au 418-542-6376.



*Les crédits d'impôt accordés aux actionnaires du Fonds sont de 15 % au fédéral et de 15 % au Québec. Ils sont limités à 1 500 \$ par année fiscale ce qui correspond à l'achat d'actions du Fonds d'un montant de 5000 \$.

SIGNATURE ÉLECTRONIQUE DE LA CARTE DE MEMBRE

Nous sommes présentement à finaliser l'opération de signature électronique de cartes de membres du SEDLJ-CSQ. Plusieurs d'entre vous ont déjà signé leur carte, mais le processus n'est pas finalisé.

Pour ceux et celles qui ne l'ont pas encore fait, vous recevrez dans les prochains jours le lien afin de procéder à la signature. Vous devez procéder rapidement, car ce lien est valide pour 7 jours. N'oubliez pas de vérifier votre boîte de courriels « Indésirables ».

Il est très important de signer électroniquement, car **lors de la période de changement d'allégeance, seules les signatures électroniques seront valides** au Tribunal administratif du travail (TAT).

Pour plus d'information, communiquez avec Annie au bureau du Syndicat.



- REPORT DE L'ÉVÈNEMENT -

Spectacle Rhapsody - Les classiques de QUEEN

En raison des consignes sanitaires liées à la COVID-19 et la propagation du variant OMICRON, dans le cadre de la campagne de la FSE sur la valorisation de la profession enseignante *PROF MA FIERTÉ!*, le spectacle Hommage aux enseignants, Rhapsody – Les classiques de Queen, organisé par le SEDLJ-CSQ prévu le 20 janvier a dû être reporté au 26 mai 2022. Pour celles et ceux qui ont acheté un billet et qui ne peuvent assister à la représentation du 26 mai et qui désirent être remboursés, vous devez communiquer avec Annie au bureau du Syndicat.

Pour nous joindre :
695-1609

Pour visiter notre site :
www.sedlj.ca



Invitation - Conférence virtuelle : Une première propriété en vue?

Présentée par la Caisse Desjardins de l'Éducation, en collaboration avec l'équipe Lafond Paiement, cette conférence virtuelle* vous aidera à faire les bons choix et à vous préparer en toute confiance à l'achat de votre première propriété.

Pour terminer la rencontre, nous aurons le plaisir d'accueillir la sommelière Véronique Grenier qui nous fera découvrir quelques vins du Québec.

Cet événement se tiendra le mardi 8 février 2022 à 18h30.

Un rendez-vous à ne pas manquer!



Inscrivez-vous en cliquant sur l'image suivante :

*Le lien Web pour assister à la conférence sera transmis par courriel aux personnes inscrites quelques jours avant l'événement.

Implication politique de la CSQ

En 2020-2021, deux phases de consultation ont été menées auprès des affiliés sur l'implication politique de la CSQ. Les résultats ont permis de constater que les membres souhaitent une plus grande implication politique de la Centrale. À la suite de ces deux phases, la CSQ a adopté sept actions sur les huit proposées qui ont retenu l'adhésion des affiliés.

L'échéancier pour la mise en place de ces actions s'échelonne jusqu'à l'automne 2023. Considérant qu'une élection provinciale est prévue le 3 octobre 2022, plusieurs actions seront mises en place pour cette élection, dont une campagne publicitaire de la CSQ pendant la campagne électorale autour d'une thématique qui reste à définir et l'invitation à choisir un candidat qui partage nos valeurs pour chacune des circonscriptions.



LES JPS SONT DE RETOUR...

Les Journées de la persévérance scolaire (JPS) se tiendront pour une 19^e édition au Saguenay-Lac-Saint-Jean du **14 au 18 février 2022** sous le thème **Nos gestes, un + pour leur réussite !**

Cette campagne met l'emphase sur l'importance du rôle de chacun dans la persévérance scolaire et la réussite des jeunes, de la petite enfance à l'âge adulte. Vous êtes convié à prendre part à cette grande vague de mobilisation qui se ressentira partout au Québec en proposant une activité à tenir avec les jeunes ou les adultes de votre classe ou de votre école.

Inscrivez-vous au www.crepas.qc.ca avant le **28 janvier 2022** pour recevoir la trousse promotionnelle; de plus en visitant le site, vous serez branché sur l'actualité des JPS.

La persévérance scolaire, c'est l'affaire de tous !



B A B I L L A R D

Soirée spectacle «Hommage à Queen »

Le spectacle est reporté au 26 mai 2022; il reste encore quelques billets. Faites vite! Vous pouvez vous procurer un billet en contactant Annie au bureau du Syndicat.

Calendriers scolaires 2022-2023

Les calendriers scolaires 2022-2023 des trois secteurs (jeune, formation professionnelle et formation générale des adultes) sont en consultation jusqu'au 4 février 2022 auprès des personnes déléguées syndicales.

Impacts des montants forfaitaires et de la rétroactivité salariale sur l'assurance-emploi et sur le RQAP

Considérant que les montants forfaitaires et l'augmentation salariale rétroactive pourraient avoir un impact sur vos prestations **d'assurance-emploi** ou sur le calcul des prestations **RQAP**, nous vous invitons à prendre connaissance des documents ci-joints :

[Impacts sur l'assurance-emploi](#)

[Impacts sur le RQAP](#)

Entre autres, vous trouverez les réponses aux questions suivantes :

- Qu'arrive-t-il si je reçois des prestations **d'assurance-emploi** ou de **RQAP** au moment où je reçois le montant forfaitaire et la rétroactivité ?
- Est-ce que les prestations **d'assurance-emploi** ou de **RQAP** que je reçois ou que j'ai reçues dans les années précédentes vont être recalculées ?
- Les prestations du **RQAP** que je reçois ou que j'ai reçues dans les années précédentes vont-elles être recalculées ?
- Le montant forfaitaire peut-il augmenter les indemnités reçues de l'employeur durant un congé de maternité, de paternité ou d'adoption ?
- L'augmentation salariale rétroactive au 1^{er} avril 2020 peut-elle augmenter les indemnités reçues de l'employeur durant un congé de maternité, de paternité ou d'adoption ?
- Si j'ai droit à une augmentation de mon taux de prestation au RQAP, l'employeur peut-il demander un remboursement d'une partie des indemnités qu'il m'a versées durant mon congé de maternité, de paternité ou d'adoption ?

LORSQU'IL S'AGIT D'ASSURANCE, NOUS SOMMES PLUS FORTS ENSEMBLE

Découvrez l'assurance auto, habitation et entreprise de **La Personnelle**

En cliquant sur le logo suivant:

